

le FiL

FLASH INFOS LÉGÉROIS / Magazine municipal de Saint-Léger-de-Linières

**Actualités
municipales**
LA COMMUNE
NOUVELLE

/ p 3-5

| JANVIER 2019 | # 01



SOMMAIRE

	La municipalité	03
	Actu municipale	06
	Infos pratiques	11
	Culture	12
	Lien social	14
	Vie Associative	16
	Agenda	24



Franck POQUIN,
Maire

1^{er} janvier 2019, écrivons et vivons l'Histoire de nos communes

Issues de l'organisation territoriale souhaitée à la Révolution Française, nos communes ont façonné leurs âmes, leurs sensibilités, leurs fonctionnements propres, au travers ces siècles d'existence. Chaque collectivité s'est développée grâce à la volonté des élus de donner le meilleur d'eux-mêmes pour contribuer au développement de leurs communes. Cet état d'esprit nous guide encore aujourd'hui. Unir nos communes pour rassembler le meilleur de chacun, apparaît comme une évidence.

Ce 1^{er} janvier constitue le point de convergence entre nos histoires individuelles et notre histoire commune, entre nos passés façonnant ce que nous sommes et le futur que l'on souhaite écrire ensemble. Nos deux territoires ne vont pas se diluer dans la nouvelle commune mais s'associer pour être plus forts. Nos passés, assumés, viendront enrichir notre avenir pour ouvrir un nouveau chapitre de vie.

Le nom de Saint-Léger-de-Linières, choisi par les habitants, est à ce titre, révélateur de cet état d'esprit. Nous sommes la seule commune nouvelle de France à avoir conservé un « saint » dans notre nom, preuve que nous n'oublions pas nos racines. Par ailleurs, le choix de « Linières » et « Léger » souligne cet ancrage territorial fort où chaque habitant est fier de sa commune d'origine et apporte son vécu pour s'ouvrir aux autres.

Les circonstances sont propices à la formulation de plusieurs vœux : Des vœux appelant à une belle réussite et un bel avenir pour cette commune nouvelle. Nous espérons que demain, les futurs élus amenés à gérer notre collectivité, trouveront dans cette création, les outils nécessaires et suffisants à sa bonne marche. Des vœux formulés au nom du conseil municipal de Saint-Léger-de-Linières, pour vous adresser tous nos vœux de bonheur, réussite, joie et santé pour cette année 2019. Que cette période festive soit l'occasion de nous (pré)occuper de ceux que l'on aime ou côtoie.

A tous, je vous souhaite une excellente année 2019.

Directeur de la publication : Franck Poquin, Maire
Comité de rédaction : commission Communication

Conception : A4 éditions - 02 41 720 700
Impression : Setig Abelia
Tirage : 1 800 exemplaires sur papier recyclé

Mairie de Saint-Léger-de-Linières
9 rue du Lavoir
Saint-Léger-des-Bois
49170 Saint-Léger-de-Linières

Tél : 02 41 39 55 36
www.saint-leger-des-bois.fr

COMMUNE NOUVELLE

Explication du Logo et présentation du nouveau journal

Au 1^{er} janvier 2019, Saint Jean-de-Linières et Saint-Léger-des-Bois sont devenues Saint-Léger-de-Linières.

Au-delà d'un simple changement de nom, cette métamorphose va permettre à notre territoire de mieux faire face aux défis et aux enjeux de demain.

La création de Saint-Léger-de-Linières a nécessité naturellement l'élaboration d'un nouveau logo et d'un nouveau journal communal le FIL (Le Flash Infos Légiois).



A travers ce nouveau logo, vos élus ont souhaité traduire les valeurs qui rassemblent nos deux communes :

- Dynamisme
- Environnement
- Qualité de vie

Le logo comprend ainsi trois « visuels » qui mettent en relief ces valeurs.

Par ailleurs, nous avons fait le choix de trois couleurs :

Le bleu symbolise l'habitat, les équipements publics et l'économie. Nous retrouvons cette couleur bleue dans l'ancien logo de Saint-Jean-de-Linières en référence aux fleurs de lin.

Le vert symbolise la nature et le végétal. Nous retrouvons cette couleur verte dans l'ancien logo de Saint-Jean-de-Linières et dans le journal municipal de Saint-Léger-des-Bois.

Le orange symbolise le bien-vivre ensemble, la culture et le dynamisme. Nous retrouvons cette couleur orange dans l'ancien logo de Saint-Léger-des-Bois et elle fait aussi référence à la couleur de la Communauté Urbaine d'ALM à laquelle nous appartenons.

Enfin, l'écriture « en vague » de Saint-Léger-de-Linières en noir vient en signature de l'ensemble et marque l'originalité et le dynamisme.

Le nouveau journal répond à plusieurs objectifs

- Faire connaître les actions et les orientations politiques menées par la Municipalité ;
- Garder un lien de proximité étroit avec les habitants ;
- Développer un sentiment d'appartenance et donner les clés de compréhension du nouveau territoire défini par la commune nouvelle ;
- Promouvoir l'image de la collectivité, afin d'attirer les nouveaux habitants, les acteurs économiques et investisseurs.

Sur la forme, la maquette et la charte graphique ont été entièrement repensées avec notre partenaire A4 Editions afin de gagner encore davantage en confort de lecture, en lisibilité et en attractivité.

Ce nouveau bulletin sera publié tous les 3 mois (parutions prévues en janvier, avril, juillet et octobre).

Bonne découverte du premier numéro !

PRÉSENTATION

Mairies de St Jean-de-Linières et de St Léger-des-Bois



MAIRIE PRINCIPALE

(siège de la commune nouvelle)
9 Rue du Lavoir
Saint-Léger-des-Bois
49170 Saint-Léger-de-Linières
Tél : 02 41 39 55 36



MAIRIE ANNEXE

12 Route Nationale
Saint-Jean-de-Linières
49070 Saint-Léger-de-Linières
Tél : 02 41 39 70 83



Horaires / accueil des mairies

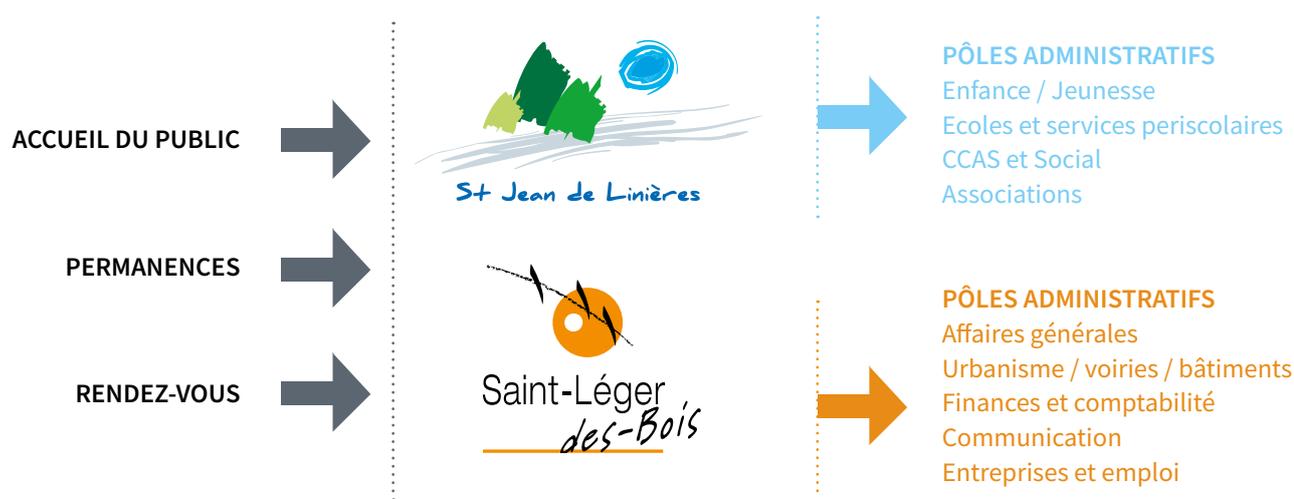
	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
9h - 12h	St Jean de Linières	St Jean de Linières	St Léger des Bois	St Léger des Bois	St Léger des Bois
14h - 18h	St Léger des Bois	St Léger des Bois	St Jean de Linières	SJL jusqu'à 18h30	St Jean de Linières
SAMEDI 9h - 12h	1 ^{er} et 3 ^e samedi du mois à St Jean de Linières Le 2 ^e et le 4 ^e samedi du mois à St Léger des Bois Fermé le 5 ^e du mois				

Au niveau des services, les deux mairies accueillent le public (notamment pour toutes premières demandes) et enregistrent les rendez-vous si besoin.

Organisation des services

Les différents pôles sont partagés sur les deux sites :

- Les services administratifs dédiés aux affaires générales, à l'urbanisme et à la voirie, aux finances et à la comptabilité, à la communication et à l'économie (entreprises et emploi) se situent dans la **mairie principale à Saint-Léger-des-Bois**.
- Les services administratifs dédiés aux affaires scolaires (écoles et services périscolaires), à l'enfance et à la jeunesse, au CCAS et aux affaires sociales, et aux associations se situent dans **la mairie annexe à Saint-Jean-de-Linières**.



CHANGEMENT D'ADRESSE POSTALE à partir du 1^{er} janvier 2019

Suite à la création de la commune nouvelle de Saint-Léger-de-Linières au 1^{er} janvier 2019, votre nouvelle adresse postale change, selon votre commune d'origine.

Madame DUPOND
3 rue de l'église
Saint-Jean-de-Linières
49070 SAINT-LEGER-DE-LINIERES

Madame DUPOND
5 rue de l'école
Saint-Léger-des-Bois
49170 SAINT-LEGER-DE-LINIERES

Afin d'éviter des pertes ou des non-distributions de courriers, il est important d'avertir tous vos contacts, notamment les banques, les assureurs, les fournisseurs de services (télécommunications, énergie),...

Votre bureau de poste de rattachement reste inchangé :

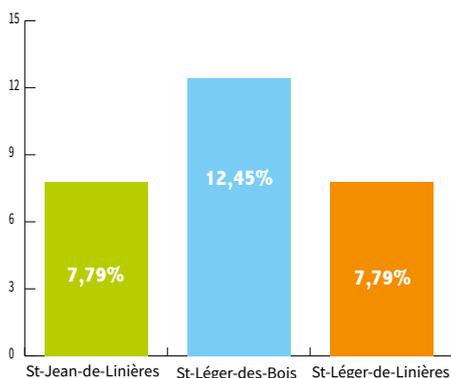
- Pour Saint-Jean-de-Linières : bureau de poste de Beaucouzé
- Pour Saint-Léger-des-Bois : bureau de poste de St-Georges-sur-Loire.

Cette nouvelle organisation territoriale devra également être prise en compte par les chefs d'entreprise ou de sociétés et les exploitants agricoles quant à la domiciliation de leurs activités professionnelles. Un courrier spécifique leur a été adressé, afin de les informer des recommandations de l'AMF (Association des Maires de France) et de la CCI (Chambre de Commerce et d'Industrie).

FINANCES

Depuis 2014, les budgets communaux ont subi les baisses drastiques des dotations de l'Etat et en parallèle l'apparition de nouvelles charges pour les communes. Le maintien d'un service public de qualité, cohérent et pertinent, à l'échelle de nos territoires était ainsi en jeu. Vos élus se sont engagés dans la création d'une commune nouvelle, afin de conserver ce service public sans faire exploser les taux d'imposition communaux.

Cette décision a été prise après avoir mené une analyse dont l'objectif était de vérifier la cohérence financière des deux communes : taux d'imposition, budget, patrimoine, endettement, ... La conclusion de cette analyse a été positive. La création de la commune nouvelle de Saint-Léger-de-Linières va permettre de réaliser des économies d'échelle à moyen terme en raison notamment d'une plus grande mutualisation des moyens. Elle permet également de rassembler nos forces et nos atouts qui sont complémentaires.



15 156 €

REVENU MOYEN IMPOSABLE
PAR HABITANT
POUR SAINT-LÉGER-
DE-LINIÈRES

• Fiscalité

Le revenu moyen imposable par habitant est quasi identique, soit 15 142 € pour St-Jean et 15 172 € pour St-Léger. Il en résulte pour Saint-Léger-de-Linières un revenu imposable par habitant de 15 156 €. (Moyenne de la strate : 13 946 €).

> Des taux d'imposition proches

Les impôts locaux regroupent trois taxes : la taxe d'habitation, la taxe foncière sur les propriétés bâties et la taxe foncière sur les propriétés non bâties. Les taux harmonisés qui s'appliqueront sur le nouveau territoire, seront communiqués par les services fiscaux aux cours des premiers mois de 2019, mais d'ores et déjà nous pouvons vous communiquer **une estimation**, la volonté des élus étant de ne pas augmenter les impôts.

Impôts (part communale)	Saint-Jean- de-Linières	Saint-Léger- des-Bois	Saint-Léger-de- Linières (Estimation)
Taxe d'habitation	18,80%	20,83%	19,78%
Taxe foncière sur le bâti	33,12%	31,85%	32,64%
Taxe foncière sur le non bâti	45,30%	45,45%	45,40%

> Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM)

La Communauté Urbaine d'ALM est en charge de la gestion complète du service de collecte et de traitement des déchets ménagers. Pour financer ce service, ALM prélève la TEOM en même temps que la taxe foncière.

Le conseil de la Communauté Urbaine a accepté l'alignement du taux de St-Léger sur celui de St-Jean pour la commune nouvelle, ramenant ainsi le taux de 12,45 % à 7,79% avec maintien des services actuels.

• Capacité d'autofinancement

La capacité d'autofinancement nette d'une commune correspond à la ressource dégagée lors d'une année pour investir.

Après retraitement des comptes administratifs de 2017, c'est-à-dire neutralisation des opérations exceptionnelles, il ressort une capacité d'autofinancement de l'ordre de 50 000 € pour chacune des deux communes.

• Patrimoine et endettement

Patrimoine et endettement sont deux notions indissociables.

A ce titre, les deux communes fondatrices de Saint-Léger-de-Linières présentent des différences qui ne les opposent pas mais au contraire les font se compléter.

St Jean dispose d'un patrimoine plus conséquent en termes de bâtiments publics (salles municipales), de logements (maisons et appartements) et de locaux commerciaux. Ce patrimoine qui doit être entretenu est aussi valorisé.

Le financement de ce patrimoine a été réalisé par des emprunts ce qui explique l'endettement plus important de St Jean. L'endettement est aujourd'hui sécurisé (taux d'intérêt fixes) et maîtrisé.

Emprunts au 1^{er} janvier 2019

Saint-Jean-de-Linières	1 520 700 €
Saint-Léger-des-Bois	352 700 €
Saint-Léger-de-Linières (Total) 3 550 habitants	1 873 400 €
Endettement par Habitant	528 €
Moyenne de la strate 2000 - 3500 habitants	721€/habitant
Moyenne de la strate 3500 -10000 habitants	847€/habitant

FORUM DE L'EMPLOI

Mercredi 20 février

En partenariat avec le CSI L'Atelier (Centre Social Intercommunal), la municipalité organisera le Forum de l'Emploi à **l'espace Galilée (Saint-Jean-de-Linières) à Saint-Léger-de-Linières le 20 février de 18h à 20h.**

RÉUNION DES ASSOCIATIONS

Jeudi 7 février

Le nombre d'associations présentes sur notre territoire et le nombre de bénévoles témoignent de l'engagement et de l'investissement des habitants de Saint-Léger-de-Linières.

« Les bénévoles n'ont pas nécessairement le temps, ils ont du cœur » disait Elizabeth Andrews. Nous avons la chance d'avoir des hommes et des femmes qui, au quotidien, prennent sur leur temps personnel pour donner aux autres la possibilité d'exercer une activité sportive, culturelle, sociale ou autres loisirs ! Soyez-en chaleureusement remerciés !

Toutes les manifestations organisées par les associations apportent un dynamisme sur notre commune, et à ce titre, la municipalité souhaite vous témoigner de son soutien.

Avec la création de la commune nouvelle, certaines organisations voudront peut-être évoluer (si elles le souhaitent !) et d'autres ne rien changer.

Dans tous les cas, notre objectif est de continuer à vous accompagner en vous permettant de poursuivre vos activités dans les meilleures conditions.

Chères présidentes, chers présidents d'associations, vous êtes tous conviés à une rencontre avec les élus de la commune de Saint-Léger-de-Linières, le jeudi 7 février, salle des Sources (Saint-Léger-des-Bois), à 20h.

Cette soirée sera l'occasion pour les élus de vous présenter les évolutions suite à la création de la commune nouvelle, et de répondre à vos interrogations.

ENFANCE-JEUNESSE

Les écoles de Saint-Léger-de-Linières

Depuis la rentrée 2018, les deux écoles ont adopté le même rythme scolaire, avec un maintien de la semaine des 4 jours et demi, pour les 436 élèves de Saint-Léger-de-Linières.



Les services périscolaires

Ils comprennent l'Accueil périscolaire (APS) et les Temps d'Activités Périscolaires, l'étude à partir du CE1 et TAP ainsi que la restauration scolaire.

Au sein du groupe scolaire Claude Debussy, la fréquentation moyenne des services périscolaires, indépendamment de la restauration scolaire est de 61%.

L'équipe d'animation est composée de 12 personnes, déjà présentes pour la plupart l'année dernière, encadrées par la Directrice des services périscolaires, Mme Laura HOUDMONT.

Les enfants apprécient les activités sportives, culturelles et artistiques, telle que la réalisation des cartes menus pour le repas de fin d'année des aînés ou la création de décorations de Noël pour le sapin installé devant les commerces.

La coordination de la restauration scolaire est assurée par Mme Ella WEGMANN ; plus de 170 enfants sont présents le midi lors des 2 services proposés.

Pour le groupe scolaire « Les Grands Chênes », la fréquentation moyenne des services périscolaires, indépendamment de la restauration scolaire est de 71 %. L'équipe d'animation est composée de 13 personnes encadrées par le Directeur des services périscolaires, M. Laurent BARBOT. Le programme des TAP est très varié : jeux sportifs, relaxation, élaboration d'une nouvelle charte pour le restaurant scolaire, activités manuelles pour le marché de Noël en lien avec l'APE.

La coordination de la restauration scolaire est assurée par Mme Stéphanie DAVID ; plus de 210 enfants sont présents le midi lors des 2 services proposés.

D'importants travaux ont été réalisés

• De nombreux travaux de rénovation ont été effectués au groupe scolaire Claude Debussy. La réfection des sols des 5 classes du primaire et des ateliers annexes a été réalisée cet été, ainsi que le renouvellement des revêtements muraux des 2 halls et de l'ancien préau. A la Toussaint, le couloir primaire et le petit hall ont été carrelés. D'autres actions de rénovation sont à l'étude pour 2019.

• Les effectifs en cantine (94% à 96%) du groupe scolaire « Les Grands Chênes » ont justifié l'agrandissement du restaurant scolaire ainsi que de la partie confection des repas. Nous avons également entamé l'agrandissement et la rénovation des sanitaires et des salles des activités périscolaires et de motricité. Pour 2019, dans le cadre d'entretien annuel des locaux, une salle de classe sera à nouveau en rénovation.

Les deux écoles

L'école de Saint-Jean-de-Linières compte 8 classes pour 203 élèves, de la 2^{ème} année de petite section au CM2.

Les inscriptions pour la rentrée de septembre 2019 se feront à partir du mois de janvier uniquement sur rendez-vous :

- Soit en prenant contact par téléphone (de préférence le mercredi et le jeudi) au 02 41 39 74 19 ou par mail à l'adresse suivante : ce.0490665g@ac-nantes.fr.
- Soit en prenant rendez-vous directement avec la directrice Mme BITEAU-BOCHEREAU.

L'école accueille les enfants ayant 3 ans au plus tard le 31 décembre de l'année scolaire en cours. Pour la rentrée 2019, les enfants les plus jeunes seront nés au plus tard le 31/12/2016.

Une visite de l'école (réservée aux futurs enfants de petite section) sera organisée le vendredi 24 mai de 15h15 à 16h15.

L'école de Saint-Léger-des-Bois compte 9 classes pour 232 élèves, de la petite section au CM2.

Les inscriptions pour la rentrée de septembre 2019 ont commencé. Vous pouvez contacter la directrice, Mme Patricia MILLET, de préférence le mercredi et le jeudi au 02 41 39 58 73 ou par mail à l'adresse suivante : ce.0490664f@ac-nantes.fr.

Une réunion de pré-rentrée pour les nouveaux parents de l'école ainsi que des portes ouvertes de la Petite Section seront organisées en juin 2019.

ALSH

L'accueil de loisirs « Le Séquoia » a ouvert ses portes en septembre 2013 et se déroule au sein du groupe scolaire Claude Debussy à Saint-Jean-de-Linières. Depuis cette première, il ne cesse de se développer. Il est ouvert aux enfants de 3 à 12 ans habitant la commune nouvelle de Saint-Léger-de-Linières mais également à ceux des communes avoisinantes. Il totalise actuellement une fréquentation d'environ 80 enfants par période de vacances, et environ 42 enfants les mercredis après-midi. L'équipe d'animation est composée d'animateurs diplômés d'un BAFA ou d'un BPJEPS et d'une directrice, Mme Laura HOUDMONT.

OUVERTURE

Tous les mercredis de l'année scolaire de 12h à 18h30

Périodes de vacances : de 8h à 18h30

HIVER (1^{ère} semaine) : du 11 au 15 février 2019

PRINTEMPS : du 8 au 19 avril 2019

Lors des vacances de la Toussaint, les 77 enfants présents ont participé à diverses activités sur le thème d'Halloween, effet frissons garantis ! Au programme, fabrication de fantômes et de sorcières, courses d'araignées, déguisements ... Le chaudron du Séquoia a bouillonné d'idées et de créations des plus surprenantes ! Le dernier jour, un goûter partagé avec les familles a clôturé cette semaine.

Les intentions éducatives de l'accueil de loisirs sont basées sur le partage, la solidarité, l'écoute de chacun, la socialisation et l'accession à l'autonomie. En accueillant les enfants sur l'accueil de loisirs, nous visons à les faire grandir et à ce qu'ils s'épanouissent dans leur milieu.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

Directrice : HOUDMONT Laura

07 77 70 04 19

periscolaires@stjeandelinières.fr

Site internet de la mairie

www.stjeandelinières.fr

Facebook : ALSH « Le Séquoia »



LA BOÎTE À MALICE

**une nouvelle dynamique :
seul, on va vite,
ensemble, on va
plus loin**

La Boîte à Malice agit dans le domaine de la petite enfance sur les neuf communes du syndicat intercommunal de la région de Saint-Georges-sur-Loire : Béhuard, Champtocé-sur-Loire, La Possonnière, Saint-Georges-sur-Loire, Saint-Germain-des-Prés, Saint-Jean-de-Linières, Saint-Léger-des-Bois, Saint-Martin-du-Fouilloux et Savennières. Les 23 salariés et les bénévoles de l'association s'occupent de la gestion des deux multi-accueils (Mille Pattes à Saint-Jean-de-Linières et Coccibulles à Saint-Georges-sur-Loire) ainsi que du Relais Assistants Maternels (RAM).

À l'aube de ses 20 ans, La Boîte à Malice est en pleine mutation dans son organisation. Elle a besoin de vous pour continuer à répondre aux besoins des enfants et des familles. Avec la mise en place d'une gouvernance partagée, elle décide d'un « faire ensemble » prenant la forme d'une gestion collégiale, déclinée dans des commissions : culture, spectacle, administrative, bourses... Celles-ci vont permettre une meilleure réactivité, une augmentation des savoir-faire, un partage des responsabilités, une plus grande autonomie, un temps d'implication optimisé...

L'association souhaite notamment renforcer ses actions sur la parentalité en proposant des ateliers thématiques, des conférences, des temps d'échanges, des spectacles, des bourses... Pour mettre en place toutes ces idées, une nécessité : l'implication de bénévoles. Nous avons besoin de vous pour mener à bien ces projets dans chaque commune ! Il n'y a pas de petit geste. N'hésitez pas à nous contacter pour nous rejoindre : contact@boiteamalice.org

URBANISME-ENVIRONNEMENT

La création de la commune nouvelle nous amène à communiquer sur les objectifs de la commission « Aménagement du territoire ».

Il faut savoir que les compétences de la commune restent les mêmes, mais le périmètre d'investigation est sensiblement augmenté.

La commune représente désormais 3 000 ha et 3 500 habitants.



Toutes les actions de cette commission sont transversales. Par exemple, lorsque les élus décident de créer un équipement ou un lotissement, il faut maîtriser le foncier. La commission «urbanisme» analyse, en concertation avec les services de l'état et la communauté urbaine, les possibilités d'implantations de ce type de construction. Parallèlement, la commission «finance» est sollicitée pour vérifier les capacités budgétaires de la commune. Enfin, la commission « Voirie Bâtiment, Espaces verts » étudie les voiries, les réseaux, ainsi que les implications de ce nouvel équipement sur l'environnement.

Dans le cadre de la commune nouvelle, les projets en cours, dans les communes historiques, seront réalisés : par exemple, **l'aménagement de la place de la Croisée** à Saint-Jean, ainsi que **l'extension de la salle périscolaire de l'école des Grands Chênes** à Saint-Léger.

De nombreux sujets seront à traiter plus simplement, et en interne, notamment **la démarche d'optimisation des espaces verts** sachant que l'entretien est désormais différent sans l'utilisation des produits phytosanitaires.

Il faut rappeler l'engagement des collectivités dans la démarche **de création de logements**, compte tenu de la progression de l'emploi sur le site de la zone d'activité de l'Atlantique. Le logement s'avère donc une priorité. Ainsi, les communes historiques sont engagées dans la réalisation, d'ici à 2027, de 417 logements sur Saint-Jean et 295 logements sur Saint-Léger.

Enfin, plusieurs points méritent encore d'être soulignés, au-delà des grands projets structurants : la création d'une liaison douce entre Saint-Jean et Saint-Léger sur la RD 102 et la promotion du numérique et du territoire intelligent dans la commune. Autre point très important : dans le cadre du développement de la commune, le réseau de transport en commun devra correspondre à cette nouvelle structure, en termes de fréquence et de capacité.

Pour conclure, la commission « Aménagement du territoire » doit toujours se positionner dans le cadre du développement durable qui repose sur les fondamentaux, que sont l'Environnement, l'Économie et le Social, et sur le projet de territoire.



CORRESPONDANTS PRESSE

Les correspondants locaux de la presse écrite, *Courrier de l'Ouest* et *Ouest-France* sont à votre disposition pour faire paraître vos articles ou annoncer vos événements. N'hésitez pas à les contacter :

Pour Saint-Jean-de-Linières :

Courrier de l'Ouest :

M. DUJANCOURT : sylvain.dujancourt@wanadoo.fr

Ouest France :

Mme ROCHER : jacqueline-rocher@orange.fr

Pour Saint-Léger-des-Bois :

Courrier de l'Ouest et le Ouest France :

M. ROUZAUD : jean-rouzaud@orange.fr

TNT

Changements de fréquences

Le 29 janvier 2019, notre commune sera concernée par des modifications de fréquences de la TNT.

Ces travaux ont pour objectif d'augmenter la capacité de connectivité des territoires et de répondre ainsi aux besoins croissants d'échanges de données en transférant des fréquences de la télévision vers le Très Haut Débit mobile.

Le rendez-vous du **29 janvier** prochain constitue une opération technique importante qui se déroulera principalement dans les régions Centre et Pays de la Loire.

Cette opération aura un impact **uniquement pour les téléspectateurs qui reçoivent la télévision par antenne râteau** (voie hertzienne terrestre).

Les foyers recevant la télévision par un autre mode de réception (ADSL, fibre optique, satellite, câble) ne sont normalement pas impactés.

Les téléspectateurs devront donc, ce même jour, procéder à une recherche des chaînes pour continuer à recevoir l'intégralité des programmes de la TNT.

La recherche des chaînes est une opération simple à effectuer, à partir de la télécommande de son téléviseur ou de son adaptateur TNT.

Vous n'avez pas besoin d'acheter un nouveau matériel (téléviseur ou adaptateur) pour continuer à recevoir toutes vos chaînes.

Pour plus d'informations, il est possible de consulter le site internet : www.recevoirlatnt.fr / Ou appeler le 0 970 818 818

VIE DE LA PAROISSE

Saint-Lambert et Saint-Gilles- en-Linières

La paroisse Saint-Lambert et Saint-Gilles-en-Linières est composée des trois relais :

Beaucouzé, Saint-Lambert-la-Potherie et Saint-Jean-de-Linières.

Elle est animée par l'Equipe d'Animation Paroissiale (EAP) composée de Jacques N'GOM, Curé de la paroisse, résidant à Beaucouzé, et de six laïcs.

Dans chaque relais, des correspondants ont la responsabilité des différentes activités de la paroisse (éveil à la foi, catéchèse, préparation au mariage et au baptême, santé-solidarité, funérailles,...).

Vous trouverez tous les renseignements à la permanence d'accueil qui se tient au presbytère de Saint-Jean-de-Linières tous les mercredis de 17h30 à 19h.

Il y a des messes chaque dimanche :

- 9h30 à Saint-Jean-de-Linières du 1^{er} au 15 inclus du mois.
- 9h30 à Saint-Lambert-la-Potherie du 16 au 31 du mois.
- 11h tous les dimanches à Beaucouzé.

Les horaires sont affichés au panneau à l'entrée du presbytère et dans l'église.

Celle-ci est ouverte au public tous les jours.

Contact : 02 41 42 27 27

ou paroisse49070@club-internet.fr

Pour plus de renseignements :

catholique-angers.ccf.fr/Saint-Lambert-et-Saint-Gilles-en-Linières

CLAP

La Culture pour et avec les Légiéris

La nouvelle saison a débuté en fanfare le 5 octobre à l'espace Galilée : après une petite demi-heure de présentation vidéo des spectacles de cette nouvelle saison pour St-Jean et St-Léger, l'orchestre OASIS a enchanté tous les spectateurs avec les costumes et les danses.



Agenda - début 2019

- Le 26 janvier Cinéma salle Calebasse
- Le 2 février à 20h30 un quartet de Jazz nantais : Gadjo & Co Espace Galilée
- Le 9 mars un spectacle Hypnose salle Calebasse.
- Les 23 & 24 mars, Les R'Culéens joueront « Jacques a dit » Espace Galilée.
- Le weekend du 27-28 avril Cultures du Monde avec, entr'autres, la Cie YédéLé.

Pour la première année nous annonçons les spectacles sur St Jean et St Léger; c'est le début d'une programmation commune que nous allons tenter de mettre en œuvre avec le concours des habitants de St Léger, sachant que nous invitons les Liniéris à venir tenter l'aventure culture avec nous.

N'hésitez pas à consulter notre site pour information et réservations : www.clapstjean.com

Les réservations que nous conseillons fortement peuvent-être faites aussi auprès de :

Marie-Annick GASCOIN - 02 41 39 72 29
Marie-Rose JAUNEAU - 06 95 72 50 78

Et auprès de la Mairie de St Léger pour les spectacles Salle Calebasse.

Nous vous demandons pour cette première année charnière un peu d'indulgence, nous devons étendre notre fonctionnement liniéris sur St Léger. Nous allons faire de notre mieux avec le concours de nouveaux clapistes, pour satisfaire pleinement nos spectateurs.

Les membres de CLAP vous souhaitent une belle année 2019, agrémentée par de beaux spectacles.





LATULU

Réseau bibliothèque

En créant la commune nouvelle de Saint-Léger-de-Linières, la bibliothèque de St Léger ouvre ses portes aux habitants de St Jean. La bibliothèque, gérée par des bénévoles, est intégrée au réseau de bibliothèques LATULU qui compte les bibliothèques de Saint-Lambert-la-Potherie, Saint-Clément-de-la-Place, La Membrolle-sur-Longuenée, La Meignanne, Saint-Léger-des-Bois et du Plessis-Macé (intégrée au 1^{er} janvier 2019).

LA CULTURE dans la commune nouvelle au 1^{er} janvier 2019

Depuis quelques années, vous avez suivi le développement culturel sur nos deux communes au travers des bulletins municipaux et des différents flyers culturels.

A l'origine, ce sont 2 pôles dynamiques avec 2 saisons culturelles. **Aujourd'hui, nous proposons un programme culturel commun.** Celui-ci permettra une meilleure organisation des manifestations et assurera la diversité, l'originalité et la qualité des spectacles proposés.

Les bénévoles de l'association culturelle CLAP ont accepté de soutenir les bénévoles légérois pour la mise en place des animations culturelles de la saison 2019-2020. Ils permettent ainsi à ces nouveaux bénévoles de bénéficier de leurs 10 années d'expérience et de leur savoir-faire (site internet, réservations par le site, paiements par carte, abonnements, réseau d'artistes,...). Nous avons en outre la chance de disposer de différentes salles de spectacles, ce qui nous permet d'offrir un nombre important de spectacles. Ces différents sites donneront une dynamique de territoire tout en préservant la proximité.

La commission culture communale poursuivra l'organisation de différentes manifestations en complément de la saison culturelle, comme les Journées Européennes du Patrimoine, la Fête de la Musique, la Journée de l'Environnement,...

L'accès pour tous aux spectacles, la richesse de l'offre culturelle, les rencontres entre les habitants, les moments de convivialité et de partage, resteront les moteurs de notre engagement.

En vous inscrivant dans l'une de ces 6 bibliothèques, vous avez accès à :

- un fonds commun représentant plus de 25 000 documents ;
- un accès dans toutes les bibliothèques du réseau grâce à une même carte lecteur ;
- un portail «latulu.c3rb.org» offrant la possibilité de consulter le catalogue, de réserver et d'accéder à son compte lecteur ;
- un service d'acheminement des documents réservés dans votre bibliothèque ;
- des propositions d'animation (prix littéraires, biblio café, heure du conte, balade contée, et accès à toutes les animations propres aux bibliothèques) ;
- 2 actions auprès des enfants en partenariat avec les enseignants ;
- un groupe de 80 bénévoles qui donnent vie à ce réseau.

Le réseau, créé en 2016, se développe de plus en plus, avec de nouveaux projets.

Pour un enfant qui entre en classe de CP (année de la découverte de la lecture par excellence !), nous offrons une année gratuite à toute sa famille pour permettre à tous ses membres de découvrir, ou de continuer à fréquenter la bibliothèque.

La bibliothèque, c'est un lieu de rencontres et d'échanges, alors n'attendez plus pour venir profiter de tous ces services !

Association ABCD

Informations pratiques

Notre association (environ 15 bénévoles) gère la bibliothèque de Saint-Léger-des-Bois, située place de la Mairie, à proximité du Groupe scolaire des Grands Chênes.

La cotisation est de 12 € par famille.

- Pour nous contacter : abcd.stlegerdes-bois@wanadoo.fr
- Ou sur place lors de nos permanences (Lundi 17h-18h / Mercredi 17-19h / Vendredi 15h30-17h30 / Samedi 11h-12h)

Nous sommes intégrés au réseau LATULU, informations sur le site :

latulu.c3rb.org/

Rejoignez-nous vite, en qualité de lecteur ou de bénévole !

ANIMATIONS SENIORS



Animations avec l'Atelier

(Tous les renseignements en contactant L'Atelier, plaquettes disponibles en mairie)

• Atelier Cuisine à Saint-Léger-de-Linières

Vendredis - 9h30-12h (3 euros)

11 janvier : Cuisiner les légumes et les aromates
1^{er} mars : Allier plaisir et légèreté

• Multi activités physiques à Saint-Martin-du-Fouilloux

Mardis - 10h -11h30

18 séances de janvier à juin 2019.

Découverte de 6 activités au fil du semestre.
Pratique adaptée selon les possibilités de chacun !

(27€ le trimestre ou 54€ le semestre)

• Tir à l'arc à Saint-Léger-de-Linières (salle Linériis)

Jeudis - 10h-12h (3 euros)

Venez faire du tir à l'arc, ce jeu d'adresse destiné aux amateurs de Guillaume Tell !

Jeudis 14 mars, 25 avril et 16 mai

• Initiation aux ateliers « mémoire » à Saint-Georges-sur-Loire

Jeudi 24 janvier - 9h-12h (Gratuit)

Venez exercer votre mémoire et découvrir des jeux à réutiliser à la maison et entre amis.
Envie d'approfondir ? D'autres séances à construire ensemble.

• Challenge séniors à Saint-Léger-de-Linières

Vendredi 22 mars - 10h-15h30

(7 euros, repas compris)

Venez participer à une journée de découverte d'activités physiques, intellectuelles dans un esprit de convivialité.

Activités courtes où chacun peut suivre son rythme.

CCAS



Un nouveau Centre Communal d'Action Sociale voit le jour avec la commune nouvelle.

Ecouter, soutenir et orienter dans un esprit de solidarité en portant une attention aux besoins des différents publics restent les missions premières du CCAS.

Les nouveaux membres siègeront et travailleront ensemble à partir du mois de janvier. Chacune de nos communes historiques ayant son propre fonctionnement, il convient d'harmoniser nos pratiques et nos aides avant de délibérer avec le nouveau CCAS.

Un livret d'information regroupant, ses missions, ses objectifs et son mode de fonctionnement sera réalisé et mis à disposition des habitants avant cet été.

En attendant, vous trouverez en mairie toutes les informations nécessaires.

Retour sur les derniers repas des Aînés

En cette fin d'année 2018, chacune de nos communes historiques a organisé le repas des Aînés ; c'était le 3 novembre à Saint-Léger-des-Bois et le 24 novembre à Saint-Jean-de-Linières.

Comme chaque année, convivialité et partage étaient présents tout au long de cette journée très appréciée de tous.

Beaucoup d'entre vous se demandent de quelle manière cela sera organisé en 2019 avec la configuration de la commune nouvelle.

Aujourd'hui, nous avons déjà échangé avec certains d'entre vous et avons collecté de nombreux avis. Aussi, en ce début d'année, la commission en charge des Aînés validera son organisation.



Antenne de l'Atelier



Pour faciliter vos démarches, un secrétariat de L'Atelier a ouvert à la mairie de Saint-Jean-de-Linières.

Il vous accueille les :

Mardi de 9h à 12h - Jeudi de 14h à 18h30

Vous pourrez procéder aux inscriptions aux activités, vous renseigner et effectuer des démarches administratives dans le cadre de la Maison de Services au Public.

Pour rappel, L'Atelier vous propose :

- Accueil, information, orientation des publics
- Animations du lien social : repair café, cours informatique, cuisine, couture, accompagnement scolaire...
- Mobilité : transport solidaire et adapté
- Soutien à la vie associative : accompagnement, formations, ...
- Familles et parentalité : animations, conférences, atelier de la Parentalité, Prévention
- Séniors : soutien aux associations et animations

Centre Social Intercommunal L'ATELIER

5, rue de Savennières - 49170 St Georges sur Loire

02 41 39 17 11 - contact@csi-latelier.fr

latelier.centres-sociaux.fr

Retour sur la célébration du centenaire de la fin de la première guerre mondiale

41 jeunes issus des 41 communes et communes déléguées qui composent la Communauté Urbaine d'Angers Loire Métropole ont participé à un relais en portant chacun, successivement, la flamme du souvenir prélevée à l'Arc de Triomphe le 8 novembre 2018 au soir.

Cette flamme, symbole de l'engagement, a été portée, par les coureurs sans interruption pendant deux jours et deux nuits. 54 communes ont été traversées durant les 350 km du trajet. L'arrivée à Angers le samedi 10 novembre à 18h sur la Place Leclerc a été célébrée en présence de tous les maires de l'agglomération angevine auxquels les relayeurs ont remis symboliquement la Flamme pour leur cérémonie du 11 novembre 2018 devant les monuments aux morts.



Jeunesse



Sur les temps des vacances :

Rien ne change, toutes les activités sont intercommunales avec L'Atelier. Vous trouverez toutes les informations sur le site de L'Atelier : latelier.centres-sociaux.fr/

Sur le temps scolaire :

• Pour les 11/17 ans :

Ouverture des espaces « jeunesse » 3 après-midi par mois

• Pour les 14/18 ans sur le temps scolaire

Ouverture de l'espace « jeunesse » :

- 2 vendredis soir par mois

- 1 vendredi ouvert à tous les 14/18

- 1 vendredi dédié au groupe de jeunes (rassemblement de JEA et PAJ)

Les accueils se font en alternance sur les 2 communes historiques.

Pour tout complément d'information, contacter Camille au 06 81 98 01 58

EMMAÜS Bénévole à Emmaüs Angers, pourquoi pas ?

La communauté Emmaüs installée à Saint-Jean-de-Linières depuis 1982 est continuellement sollicitée pour accueillir des personnes en situation d'exclusion (aujourd'hui 60 compagnes et compagnons). Elle fonctionne sur « l'économie du don » c'est-à-dire la récupération d'objets ramassés chez les particuliers ou apportés à la recyclerie.

C'est par le travail de chacun des acteurs et en optimisant la valorisation des dons toujours plus importants, que la communauté d'Emmaüs peut répondre au mieux à cette mission d'accueil et de solidarité (la communauté vit de son activité et ne reçoit pas de subvention de fonctionnement).

Vous donnez, vous achetez à Emmaüs, vous êtes solidaires avec Emmaüs des valeurs que nous défendons !

Aujourd'hui Emmaüs à Saint-Jean-de-Linières a besoin de bénévoles.

Vous avez du temps, un savoir-faire...
Rejoignez-nous !

« Viens aider à aider » disait l'abbé Pierre.

Pour tous renseignements :

02 41 39 73 39 - www.emmaus49.com



LES ÉCO LÉGÉROIS Une boîte à livres

En concertation avec la mairie et après que les services municipaux ont procédé au scellement d'un poteau de sécurisation, l'association des Eco Légérois a installé une « boîte à livres » sur l'île aux Chênes au cœur du quartier de Légery.

Une boîte à livres, comment cela fonctionne ? Le principe est simple : chacun peut venir prélever un ouvrage entreposé dans le meuble, puis peut soit le ramener lorsqu'il a été lu, soit le remplacer par un autre.

Ainsi, au gré de vos promenades, peut-être aurez-vous l'occasion de passer à proximité de cette boîte à livres et d'y choisir le livre qui vous plaît !

Les animations proposées par l'association :

Le dimanche 3 mars 2019 : après-midi famille et jeux de société "Saint Lég'joue" (salle de la Calebasse).



AJC

Un projet ludique pour une récolte abondante



Au début de l'automne, c'est avec beaucoup d'enthousiasme que les enfants des TAP de l'École de Saint-Léger-des-Bois sont venus récolter le fruit de leur travail.

Au printemps, ces derniers avaient participé à une activité « potagère » en présence de Laurent Barbot (Responsable des TAP) et de membres du bureau de l'AJC. Une parcelle sur le site de Légery avait été spécialement préparée par l'AJC à leur attention. L'objectif était de transmettre aux enfants des connaissances différentes mais également les valeurs qui animent tous nos jardiniers.

Au-delà de mettre en terre les nombreux plants gracieusement donnés par les membres de l'association, il fallait également respecter des consignes, arroser en bonne quantité, pailler pour obtenir un résultat optimum... Ensuite il a fallu s'armer de patience !

Après un été clément, l'heure est enfin venue de cueillir les cucurbitacées, le tout dans la joie et la bonne humeur caractéristiques des enfants !

La récolte généreuse étant destinée à la cantine de l'école, nul doute que les plats cuisinés avec ces légumes auront le goût de la réussite pour nos jardiniers amateurs.

L'AJC est fière d'avoir pu participer à ce projet ludique et pédagogique qui reflète à merveille les valeurs de partage de connaissances et d'échanges qui animent depuis toujours notre association.

Contact : ajc49170@gmail.com

Facebook : [@AJC49170](https://www.facebook.com/AJC49170)





LE PETIT ANJOU



L'année 2018 aura été marquante pour l'Association des Amis du Petit Anjou (AAPA). Grâce au dynamisme de ses adhérents, elle a pu offrir pendant la saison d'été des prestations qui ont suscité l'intérêt de nos visiteurs en général et le bonheur des plus jeunes en particulier.

Outre ses activités habituelles liées au patrimoine ferroviaire de l'Anjou, la saison 2018 a connu une avancée importante sur le site de la gare de la Roche à Saint-Jean-de-Linières, avec la construction et l'installation d'un premier appareil de voie, plus connu sous le terme d'aiguillage.

Durant l'été, plusieurs événements marquants ont ponctué la saison : l'exposition et des démonstrations de véhicules de pompier, grâce à l'association UDSP 49, et l'exposition de véhicules anciens avec le Club des Tractions. Le point d'orgue de notre saison réside dans les journées européennes du Patrimoine avec la visite de plus de 700 personnes sur 2 jours.

Pendant ces mêmes journées du Patrimoine, notre association a également participé à une animation très remarquée sur la commune de Saint-Léger-des-Bois dans le cadre de l'inauguration d'une plaque commémorative, concernant l'ancienne gare de Saint-Léger/Saint Lambert.

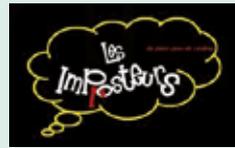
La saison des visites 2019 débutera probablement le 30 juin, pour s'achever le 15 septembre, avec les Journées Européennes du Patrimoine. Comme en 2018, le site sera ouvert au public chaque mercredi et chaque dimanche, en continu de 10h à 18h.

D'ici là, nous pouvons recevoir des groupes de visiteurs sur demande et sur réservation.

De même, les personnes intéressées par nos travaux peuvent nous visiter chaque mercredi et chaque samedi.

Tous les membres de l'association se joignent autour de leur Président pour souhaiter un bon vent à la nouvelle commune de Saint-Léger-de-Linières.

Contact : Gérard Dezaire, Président AAPA
06 75 72 43 71 - www.petit-anjou.fr



THÉÂTRE

« Les improsteurs » prochaines représentations 2019

Créé en septembre 2013, l'Atelier théâtre « Les Improsteurs » est une section de l'association culturelle CLAP. Dirigée par Isabelle Becker, auteure et metteuse en scène, cette école de théâtre réunit aujourd'hui sous sa direction 47 élèves répartis entre adultes, adolescents et enfants.



Chaque lundi et mardi soir, la respiration, le déplacement, et la confiance en soi sont travaillés lors des cours, mais l'improvisation est reine.

Un spectacle est proposé en fin d'année, par les différentes troupes.

Des pièces écrites par Isabelle Becker, avec un rôle pour chaque élève, adapté à ce qu'il a montré pendant les cours. Le mot d'ordre est bien sûr l'humour, mais sans oublier quelques messages sur notre place dans la société.

La rentrée prochaine sera peut-être un tremplin pour la troupe « Les Improsteurs », dont l'objectif est de prendre son envol, et d'être indépendant de CLAP. Ce départ se fera obligatoirement en douceur, et sous la bienveillance de son aînée.

Mais en attendant, quatre représentations vous seront données à Galilée durant le week-end du 24, 25, et 26 mai 2019.

Aucune hésitation, venez nous voir jouer sur scène... Cela suscitera peut-être en vous une vocation d'artiste !

Réservation : www.clapstjean.com

Nous suivre sur : www.facebook.com/les1prosteurs/



DON DU SANG c'est toute l'année qu'il faut y penser !

A SAVOIR :

- 10 000 dons sont nécessaires chaque jour.
- Les globules rouges ont une durée de vie de 42 jours et les plaquettes 5 jours seulement.
- 1 million de malades soignés chaque année grâce au don de sang.
- Pour donner son sang, il faut être âgé de 18 à 70 ans et peser au moins 50 kg.
- Pour un premier don, se munir d'une pièce d'identité.
- Il est important de bien s'hydrater avant un don de sang.

Il faut savoir que seulement 4 % de la population donne son sang et que 1 donneur sur 3 a moins de 30 ans ...

Alors, restons mobilisés ! Le don de sang sauve des vies.

Prenons le temps de donner...

La prochaine collecte de sang organisée par l'EFS et l'Association pour le don de sang bénévole aura lieu **le samedi 2 mars 2019 à St-Lambert de 8h à 11h à la salle communale.**

Autres dates pour 2019 :

- > **Jeudi 16 mai à ST-JEAN (en soirée)**
- > **Samedi 28 septembre à ST-LEGER (en matinée)**
- > **Vendredi 6 décembre à BEAUCOUZE (en soirée)**

Vous aussi, sauvez des vies, nous comptons sur votre présence !

www.dondesang.efs.sante.fr

dondusangbeaucouze@gmail.com

Président : Jean-Marc SEJOURNE

02 41 39 72 84

CLUB DE L'AMITIÉ



Dès vos 50 ans et habitant à Saint-Jean-de-Linières, vous pouvez venir rejoindre les 88 adhérents de notre Club, affilié à GENERATIONS MOUVEMENT.

Une occasion pour vous inscrire à notre Club : c'est de venir lors de notre Assemblée générale du **jeudi 24 janvier 2019.**

Voici une ébauche de nos activités : tous les jeudis après-midi, à partir de 14h jusqu'à 19h, on se retrouve à l'Espace Carré d'As pour des activités variées : belote, jeux de société, randonnées. Vers 17h, c'est la pause gustative : cidre, rosé, café, chocolat, gâteaux. Un planning annuel bien chargé est fourni à chaque adhérent lors de l'Assemblée Générale.

Légéroises et Légérois adhérents ou non de notre Club de Saint-Jean-de-Linières sont invités à nos manifestations :

- **Jeudi 24 janvier :** Assemblée Générale à l'Espace Carré d'As (à partir de 55 ans)
- **Mercredi 6 février :** Thé dansant à l'Espace Galilée avec Mickaël PERCHER (14 H)
- **Jeudi 14 mars :** Belote à l'Espace Galilée à partir de 13H30. Lots de viande

**Contact : Jacques MARTIN (Président) - Jacques YONNET (Secrétaire)
Michel GAULTIER (Trésorier)**

06 51 72 06 53 - 06 66 42 83 31 - 06 88 06 57 19 - rene-michel.gaultier@orange.fr

ASSOCIATION JEANNE D'ARC

Avec l'automne, les prémices de l'hiver : une autre année touche à sa fin.

C'est la période de notre après-midi belote, qui est toujours un temps de partage, de convivialité et d'échanges amicaux.

Il y a un nombre de participants toujours stable et fidèle.

Au cours de l'année, nous avons l'occasion de fêter des événements heureux (anniversaires etc...)

Nous vous donnons rendez-vous **le dimanche 3 février** pour l'Assemblée Générale et déguster la galette autour du verre de l'amitié.

Un bon accueil sera fait à ceux qui le souhaitent. De nouveaux adhérents seront les bienvenus.

Contact : M. JAROUSSEAU - 02 41 39 74 17

JOURNÉES TOTALEMENT FEMMES

Merci... et au revoir

Les JTF... Journées Totalemment Femmes... mais pas que.

Trois belles années, riches en rencontres, en échanges, en émotions. Trois belles années de partenariats, de causes défendues, au nom des femmes... mais pas que.

Nos chemins à toutes les 5 ayant pris diverses directions, tant professionnelles que personnelles, nous avons pris la décision, lors de l'Assemblée Générale extraordinaire du 26 juillet 2018, de dissoudre l'association. Nous avons choisi de reverser la totalité de nos bénéficiaires à deux associations que nous soutenons :

- Les Z'elles Roses, association qui lutte contre le cancer du sein et participe à des défis sportifs, notre fil rose depuis le début de cette aventure ;
- Association Défi Cap'Adapt, dont l'objectif est de repousser les limites du handicap, de mettre en avant les valeurs humaines, le dépassement de soi.

Nous tenions à remercier tous les exposants qui ont contribué à la réussite de ces trois saisons, la municipalité et tous les Légiois qui nous ont soutenues et qui ont participé de près ou de loin à ce beau projet humain.



L.A.L. (LINIÈRES ACTIVITÉS LOISIRS)

Avec cette nouvelle saison 2018/2019, l'Association L.A.L. (Linières Activités Loisirs) maintient son nombre d'adhérents aux alentours de 220.

L.A.L. met à votre disposition 14 activités variées : Aéromodélisme, Couture, Cyclisme, Danse en ligne, Danse de salon, Hip-Hop, Gym douce, Gym d'entretien, Pilates, Rando, Sophrologie, Volley-Ball loisir, Yoga, Zumba

N'hésitez pas à rejoindre une activité, même en cours d'année. Ce sera toujours un plaisir de vous accueillir !

Focus sur les stages de DANSE

Nous vous proposons cette année, des stages de danse à deux.

En mars 2019, le ROCK n'aura plus de secrets pour vous...

Nous vous invitons à vous inscrire rapidement à l'adresse suivante :

ddslal.sjl@gmail.com.

2^e édition de notre Soirée festive

Nous vous donnons rendez-vous le samedi 26 Janvier autour d'un Jambalaya !

Sur réservation uniquement.

Pour tout renseignement sur l'association, nous vous invitons à consulter notre site internet :

lal-saintjean.wixsite.com/asso.

Vous pouvez y accéder également à partir du site de la mairie de Saint-Jean-de-Linières.

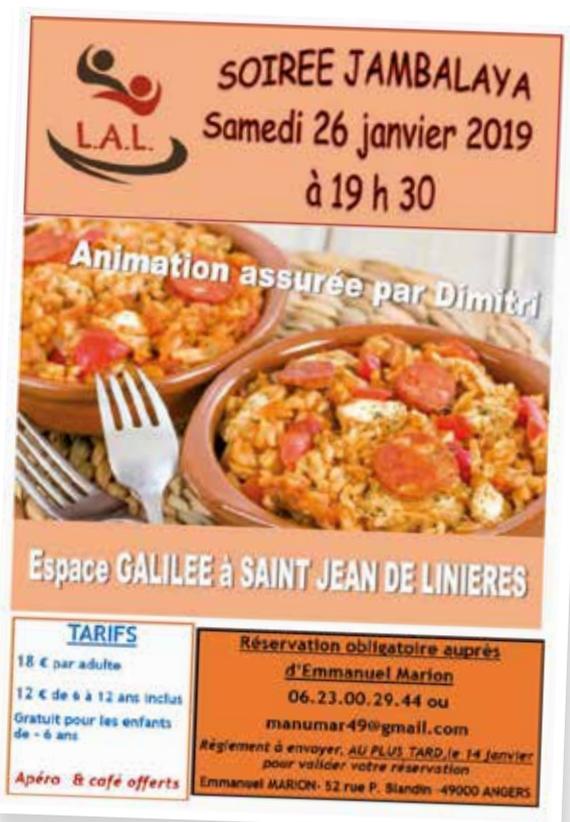
A très bientôt.

Isabelle ROBIN - Présidente

Emmanuel MARION - Vice-Président

Contact Général L.A.L. :

lal.saintjean@gmail.com



TARIFS
18 € par adulte
12 € de 6 à 12 ans inclus
Gratuit pour les enfants de - 6 ans
Apéro & café offerts

Réservation obligatoire auprès d'Emmanuel Marion
06.23.00.29.44 ou
manumar49@gmail.com
Règlement à envoyer, AU PLUS TARD, le 14 Janvier pour valider votre réservation
Emmanuel MARION - 52 rue P. Blandin - 49000 ANGERS

PÉTANQUE

Le club de St Jean-St Martin a connu une année 2018 particulièrement dynamique sur ses terrains avec l'organisation de plusieurs concours, dont le challenge Jean-Luc PHILIPPE, qui a attiré de nombreux joueurs (es), dans une ambiance particulièrement conviviale.

Le club est constitué de 44 licenciés et 12 adhérents Loisir ce qui lui permet d'avoir une bonne dynamique.

L'assemblée générale du 26 octobre a été constructive au sens où on est passé de 5 membres à 11, ce qui est rassurant car ce sont des seniors qui viennent en renfort et qui demain prendront des responsabilités.

Côté résultat, comme les années précédentes, un grand nombre d'équipes s'est engagé dans les différentes compétitions qualificatives départementales ; nous sommes aussi présents au niveau national.

Parmi nos participations, une équipe évoluera en 2019 dans une division supérieure.

Notre point faible, c'est le manque de « féminines », ce qui nous handicape pour évoluer dans les compétitions et inscrire des équipes mixtes en championnat.

Nous espérons pour la saison 2019 des nouvelles recrues autant féminines que masculines.

Nous espérons aussi la réalisation de la halle multi-activités pour la saison prochaine, ce qui nous permettra d'organiser des compétitions hivernales comme le font les clubs voisins qui nous invitent régulièrement.

Comme chaque année, un concours de belote est organisé à l'Espace Galilée à Saint-Jean-de-Linières, le 25 janvier. Nous convions chacune et chacun à partager cet événement dans la bonne humeur ; c'est aussi une occasion de plus pour établir un premier contact auprès du club qui organise cette manifestation.

Vous pouvez réserver vos cartes d'invitation auprès de Léon JERIGNE au 02 41 39 71 80 ou Jean-Claude DECHEREUX au 02 71 39 72 42.

Pour connaître et avoir un contact avec les membres du bureau, vous pouvez vous rendre sur le site de la commune de Saint-Jean-de-Linières.

Bien sportivement !

ASCSM MUSIQUE

Démarrage de la saison

L'année musicale a repris le 17 septembre dernier et se terminera début juin 2019 avec les auditions des élèves à Saint-Martin-du-Fouilloux.

L'école de musique propose des cours dans les communes de Saint-Martin-du-Fouilloux, Saint-Jean-de-Linières et Savennières. Les cours sont dispensés dans les locaux situés dans les 3 communes participatives, ce qui est une spécificité de notre école puisque le bureau a toujours eu à cœur de favoriser la proximité. **A ce jour, elle compte environ 62 adhérents.**

Cours individuels

L'école de musique propose à tout enfant ou adulte de suivre des cours d'instruments suivants : piano, batterie, violon, guitare classique, basse ou électrique ... Pour tout autre instrument, il est possible de contacter l'école.

Les cours particuliers durent ½ heure et se déroulent tout au long de l'année (hors vacances scolaires) sur un total de 30 semaines.

Les jeunes musiciens ont également possibilité de jouer en groupe en créant des groupes (batterie, guitare, piano)

Afin d'assurer les cours, l'école de musique emploie 6 professeurs pédagogues et passionnés.

Cours collectifs

En complément de la pratique d'un instrument, l'école dispense des cours hebdomadaires d'une heure de formation musicale par petits groupes de niveau (5 années de solfège sont assurées). Cette année, les cours ont lieu uniquement à Saint Martin.

Chorale Arc en Ciel

La chef de chœur Manon Petitjean dirige une vingtaine de choristes tous les lundis soir à partir de 20h30. Le répertoire est varié mais plutôt orienté chansons françaises contemporaines (Vianney, Zaz, Juliette Armanet...), gospel et chants du monde (Afrique).

Manifestations à retenir

Cette année, **l'audition des élèves de l'école aura lieu le vendredi 7 juin sur Saint Martin.**

L'opération « Œuf de pâques » qui a connu un beau succès sera renouvelée.

Après son concert de Noël en la chapelle Saint Lazare, la chorale reconduira son **concert de fin d'année**, à suivre...

Contact : ascsmmusique@gmail.com



CLUB PHOTO 24 X 36

Retour sur le concours photo des 12, 13 et 14 octobre :

- Une participation record : 261 photos (131 N&B, 130 couleurs) sur les thèmes « ponts » et « nuages » et 38 auteurs (dont 12 du club 24x36), 7 « clubs photo » et 2 individuels.
- Le club 24x36 s'est particulièrement distingué avec les 2 premiers prix en couleur et de belles places d'honneur en N&B.
- En parallèle, pour le concours photo des enfants de CM2, le jury a départagé 17 clichés pour récompenser ex aequo : « En géométrie c'est un point » et « L'escalier parallèle ».
- Ce concours sera reconduit pour octobre 2019.
- Thèmes 2019 du concours « adultes » : « Géométrie » (N&B), « Complicité » (couleur).

La vie du club :

- Cette année, le club compte 13 adhérents. Il est toujours temps de s'inscrire tout au long de l'année.
- Les activités se partagent entre « techniques » et « critiques de clichés » sur des thèmes décidés ensemble.
- Un nouveau président a été élu : Patrick Gilabert de Bécon, le reste du bureau restant inchangé ainsi que les responsables de l'animation.

Nos expositions :

- « La Loire » Actuellement au Centre Yolaine de Kepper depuis le 22 Octobre.
- Projection du diaporama « Je m'appelle Loire » au Centre Yolaine de Kepper en novembre.
- « Les ponts » Mairie de Saint-Martin-du-Fouilloux au début 2019.

Renseignements :

patrickgilabert@orange.fr



JUDO CLUB LINIÉROIS

La section Liniéroise d'Anjou Ouest Judo a organisé son « interclubs » annuel le 11 novembre dernier. Quelques 335 judokas s'étaient donnés rendez-vous lors de cette journée qui fut une grande réussite pour le club.

De plus, cette saison, le club a ouvert un créneau self défense dédié au public féminin (ados-adultes). Les séances se déroulent le mercredi soir au dojo de Saint-Jean-de-Linières, salle Liniériis.

Pour tout renseignement :

anjou.ouest.judo.free.fr

Contact : Yoann LE BRECH - 06 30 77 74 65
yoannlebrech@yahoo.fr



TENNIS

Un club en développement !

Le Tennis Club Liniérois est un petit club familial où l'on privilégie la convivialité et la qualité des entraînements.

Les entraînements ont lieu le mardi soir à la salle Liniériis, avec un groupe « enfant » qui augmente d'années en années, et deux groupes « adultes » qui ne cessent d'améliorer leurs classements et leur niveau de jeu.

Un autre entraînement libre est proposé le vendredi soir et plusieurs équipes sont inscrites en championnat et jouent le dimanche.

Le club se développe tranquillement avec l'arrivée de nouvelles personnes dans le bureau, de nouveaux inscrits surtout parmi les jeunes et la mise en place d'un tournoi Open. La ligue de Tennis des Pays de la Loire a d'ailleurs félicité et encouragé le club pour son dynamisme et sa progression en termes de licenciés.

Cette année encore, le club organise un tournoi sur deux semaines :

Tournoi Open de Tennis du vendredi 27 avril au samedi 11 mai.

Alors n'hésitez pas à venir encourager les joueurs et voir de très beaux matchs !

Pour tout renseignement ou inscription, veuillez contacter le président Philippe ANGEARD :
07 82 00 88 03 ou
tcl.accueil@gmail.com

Si vous souhaitez être partenaires du club ou du tournoi, merci de contacter le vice-président Clément GENIEVRE : 06 48 76 43 05
ou tcl.accueil@gmail.com

LMB

COMME LAMBOISIERES MARTIN BASKET...

FOOTBALL

Des effectifs en forte augmentation

Depuis 3 ans le club de foot regroupe les communes de St Martin, St Jean, St Léger et St Lambert.

Le FC.LJLM atteint aujourd'hui les 220 licenciés, soit une augmentation de 30% depuis le début de la fusion.

A noter que près des 2/3 des joueurs ont moins de 18 ans. C'est le résultat d'une politique volontariste sur le développement de l'école de Foot.

Chez les jeunes, nous avons 1 équipe U17, 1 équipe U15 et pour la première fois 2 équipes U13 et 2 équipes U11. Pour les catégories U7 et U9, nos effectifs nous permettent d'aligner sur chaque plateau au moins 4 équipes.

Avec 2 équipes seniors, 2 équipes vétérans et 1 équipes loisirs, le club est présent dans toutes les catégories et dans toutes les compétitions départementales.

Merci aux communes pour leur soutien et l'entretien des équipements.

Tous ceux qui veulent rejoindre le club pour jouer ou accompagner les équipes peuvent contacter Bernard Gingreau au 06 85 76 20 84



En quelques mots LMB c'est :

- la fusion de 3 clubs issus de 4 communes :
Saint-Martin-du-Fouilloux, Saint-Léger-des-Bois, Saint-Jean-de-Linières et Saint-Lambert-la-Potherie
- 450 licenciés, qui pratiquent chaque semaine dans 7 salles, 2 à 3 entraînements et 1 match le week-end.
- 2 salariés : Thomas Belaud et Perrine Barré, qui encadrent la formation des licenciés et transmettent avec passion leur savoir-faire et savoir-être. Ils sont accompagnés de jeunes éducateurs très investis et coaches d'équipes.
- une commission de 12 arbitres, des arbitres officiels en match mais également accompagnateurs pour la formation de nos jeunes.
- un CA composé de 15 membres actifs et des commissions composées de 30 membres qui œuvrent pour la réussite de la fusion.
- des parents qui se relaient pour assurer les tâches de responsables d'équipe, de tenue de table de marque, de transport et d'aide ponctuelle aux animations du club.
- et des partenaires qui nous rejoignent et nous accompagnent pour développer les projets du club.

Merci à tous !

Sportivement, LMB, c'est :

- 40 équipes en championnat : 31 au niveau départemental - 4 au niveau régional - 1 en national.
- 6 équipes loisirs adultes et 1 Basket Tonic

Enfin, LMB c'est un projet associatif ambitieux qui nécessite l'investissement de chacun mais quel bonheur de voir les mines réjouies dans la salle le week-end !

On compte sur vous pour les manifestations suivantes :

- 13 Janvier : Galette du basket – résultat de la tombola
- 2 Février : Soirée à St Lambert
- 17 Mars : Soirée à St Léger
- 7/8 Juin : Tournoi

Si vous voulez en savoir plus, rejoignez-nous sur le site du club :

club.quomodo.com/lmb49
ou rendez-vous sur Facebook.

Contacts :

Co-présidents : Anthony Piou
Saint-Jean-de-Linières
lmb49.presidente@gmail.com
Béatrice Jourdain
Saint-Léger-des-Bois
lmb49.copresidente@gmail.com

Vice-présidents : Sophie Charrier
Saint-Martin-du-Fouilloux
lmb49.scharrier@gmail.com
Jean-Yves Luais
Saint-Lambert-la-Potherie
lmb49.jy.luais@gmail.com

Secrétaires : M.H. Sureau
lmb49.secretariat@gmail.com
Franck Loucky
lmb49.stjean@gmail.com
Céline Vieau
lmb49.stlambert@gmail.com



ASBL BADMINTON



SAINT JEAN DE LINIÈRES / Section loisirs

L'ASBL est un club « loisirs » adulte non affilié à la fédération. Le but est de se faire plaisir sportivement dans un esprit convivial. Des rencontres avec d'autres clubs loisirs et les tournois internes animent le côté sportif.

Nous vous accueillons le lundi soir à partir de 19h à la salle Linériis, à Saint-Jean-de-Linières.

Contact : asbl.stjean@gmail.com

Tony PINTUS ou Dominique POULAIN - horaires à la salle Linériis (salle B)

ASCSM BADMINTON

La saison 2018 - 2019 est repartie avec ses habitudes, mais aussi ses nouveautés :

- Hervé BRIAUD remplace Damien PONCET à la présidence. Damien a assuré cette fonction pendant de nombreuses années avec efficacité et compétence. L'ensemble des membres du bureau, des adhérents et partenaires ont apprécié sa disponibilité de bénévole dans cette gestion parfois complexe du milieu associatif.
- Un nouveau logo, créé par notre équipe « dessin » !
- Le changement d'entraîneur pour l'école des jeunes et compétition adultes. Stéphane FONTENEAU est engagé par Saint Martin Badminton pour 4h30 par semaine + stages pendant les vacances scolaires. Cet emploi est géré dans le cadre d'un groupement d'employeurs à 4 clubs (Thouarcé, Vauchré-tien, Chalonnes, et Saint Martin). Cela permet de créer un emploi et assurer un encadrement plus qualitatif et adapté.
- Une nouvelle équipe mixte en championnat départemental issue d'une partie de joueurs loisirs souhaitant passer un cap en compétition ! Cela conforte notre développement avec une équipe en Régionale et 3 équipes en championnat départemental.

L'axe de développement est bien sûr l'école de badminton qui permet la pérennité du club depuis ses débuts en 1986 et aussi son accueil dans tous les créneaux loisirs adultes et compétition. Saint Martin Badminton est ravi d'accueillir de plus en plus d'adhérents des 4 Saints dans la salle SIS ! Des inscriptions sont toujours possibles en cours d'année.

Contacts : contact.smb49@gmail.org - www.smb.org



PING-PONG

L'association Ping-Pong Loisir concentre, autour de l'activité physique, la détente, la convivialité et la bonne humeur : pas d'entraînement dirigé, juste le plaisir de taper la petite balle !

Cette année environ 15 adhérents se retrouvent entre 20h et 22h tous les lundis à la salle omnisport de la Coudre.

La cotisation annuelle n'a pas évolué depuis plusieurs années et est toujours fixée à 15 € pour les adultes et 10 € pour les adolescent(e)s âgé(e)s de 13 à 17 ans.

Vous pouvez toujours venir nous rencontrer le lundi sans obligation, un mois d'essai vous est offert.

Composition du bureau :

Président : Daniel BORDAGE (02 41 39 58 28)

Trésorier : Roger CHARBONNIER

Secrétaire : André CHARNOTET



AGENDA

JANVIER - MARS 2019



JANVIER

- 11 janvier 2019** Vœux de la municipalité, Espace Galilée, Saint-Jean-de-Linières - 20h30
- 13 janvier 2019** LMBasket : galette des rois – résultat de la tombola
- 18 janvier 2019** Comité des fêtes : assemblée générale, Espace Galilée, Saint-Jean-de-Linières - 20h30
- 24 janvier 2019** Club de l'Amitié de St Jean : assemblée générale, Espace Carré d'As, Saint-Jean-Linières, (à partir de 55 ans)
- 25 janvier 2019** Pétanque St Jean-St Martin : concours de belote, Espace Galilée, Saint-Jean-de-Linières
- 26 janvier 2019** LAL St Jean : soirée festive autour d'un Jambalaya
CLAP : cinéma salle Calebasse, Saint-Léger-des-Bois - 20h30

FEVRIER

- 2 février 2019** LMBasket : soirée, St Lambert
- 2 février 2019** CLAP : le quartet de Jazz nantais : Gadjo & Co, Espace Galilée, Saint-Jean-de-Linières - 20h30
- 3 février 2019** Association Jeanne d'Arc : assemblée générale et galette
- 5 février 2019** Club du Bon Temps : belote à la mêlée, accompagnée par des bottereaux
- 6 février 2019** Club de l'Amitié de St Jean : thé dansant, Espace Galilée, Saint-Jean-de-Linières, avec Mickaël PERCHER - 14h
- 7 février 2019** Rencontre municipalité/président(e)s des associations, salle Les Sources, Saint-Léger-des-Bois - 20h
- 11 & 12 février 2019** Club Nature Junior, salle de la Forêt, Saint-Jean-de-Linières - 9h-17h
- 20 février 2019** Forum de l'emploi, Espace Galilée, Saint-Jean-de-Linières – 18h-20h

MARS

- 2 mars 2019** Association Don du sang : collecte à Saint-Lambert-la-Potherie - de 8h à 11h, salle communale
Comité des Fêtes : soirée annuelle, Espace Galilée, Saint-Jean-de-Linières
Club du Bon Temps : dictée à Jallais
- 3 mars 2019** Les Eco Légérois : après-midi famille et jeux de société « Saint Lég'joue » salle Calebasse, Saint-Léger-des-Bois.
- 9 mars 2019** CLAP : spectacle Hypnose salle Calebasse, Saint-Léger-des-Bois - 20h30
- 14 mars 2019** Club de l'Amitié de St Jean : belote à l'Espace Galilée, Saint-Jean-Linières, à partir de 13h30. Lots de viande
- 16 mars 2019** La BAM : bourse aux vêtements, Espace Galilée, Saint-Jean-de-Linières
- 17 mars 2019** LMBasket : soirée, Saint-Léger-des-Bois
- 18 mars 2019** Club du Bon Temps : concours de belote, Saint-Léger-des-Bois
- 21 mars 2019** Conférence santé : « Je me sens bien dans mon assiette », Espace Galilée, Saint-Jean-de-Linières - 20h30
- 23 & 24 mars 2019** CLAP : les R'Culéens joueront « Jacques a dit », Espace Galilée, Saint-Jean-de-Linières - 20h30 et 15h
- 30 & 31 mars 2019** Comité des Fêtes : festival de la chanson, Espace Galilée, Saint-Jean-de-Linières - 20h30